

Le 22 mai 2022

Madame, Monsieur,

Vous avez décidé de vous porter candidat aux prochaines élections législatives. Si les électeurs vous accordent leur confiance, vous serez appelé, en tant que parlementaire, à vous prononcer sur tout ce qui fait le quotidien et l'avenir de la France et des Français. Pour certains d'entre vous, ce sera le prolongement d'une expérience déjà vécue, et pour d'autres ce sera une découverte passionnante et exigeante.

Par expérience, je peux affirmer que les sujets sont multiples et souvent complexes. Sur les questions scientifiques et techniques, telles que le dérèglement climatique ou l'approvisionnement énergétique, il est essentiel de fonder vos choix sur des données et des analyses validées scientifiquement et non sur des idées préconçues, qui ont conduit à des situations très préjudiciables pour la Nation.

Je souhaite attirer votre attention sur la qualité et l'importance des travaux de l'Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPESCT) et des Académies. Ils sont à votre disposition et, forts de leurs éclairages, vous pourrez légiférer dans un total respect des règles institutionnelles de séparation des pouvoirs. Le Parlement, hélas, ne s'est pas toujours prononcé sur des bases scientifiquement incontestables, mais davantage sur des préjugés érigés en opinions politiques et introduits dans les projets de loi gouvernementaux. En s'appuyant sur les avis de l'OPESCT et des Académies, le Parlement aurait profondément remanié des pans entiers de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV), qui s'avère irréaliste et met le système électrique français en difficulté : Il peine désormais et pour longtemps à fournir aux familles et aux entreprises une électricité fiable et bon marché.

La maîtrise des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et la souveraineté énergétique du pays sont des objectifs primordiaux et, à l'évidence, les résultats obtenus jusqu'à présent ne sont pas satisfaisants. Le Président de la République l'a acté, et a annoncé une nouvelle orientation, encore timide, dans son discours de Belfort. Il vous appartiendra de traduire dans la prochaine Loi de Programmation sur l'Énergie et le Climat les mesures qui permettront à la France de retrouver son indépendance et sa sécurité d'approvisionnement énergétique, de retrouver sa capacité industrielle, et d'espérer atteindre les objectifs de réduction des émissions de GES. Ces objectifs ne sont pas atteignables sans un recours impératif, important, à l'énergie nucléaire. Le GIEC et l'AIE l'indiquent clairement.

PNC-France, association transpartisane, indépendante financièrement et politiquement, forte d'un comité de soutien de scientifiques comptant deux prix Nobel, ambitionne de vous apporter un éclairage lucide sur la question essentielle de l'énergie et du climat. Dans cet esprit, il m'a semblé utile d'identifier dans la note ci-jointe ce qui caractérise la situation actuelle et les perspectives d'élaboration de la nouvelle politique énergétique et climatique de la France.

En souhaitant bonne chance pour vous et pour la France, je vous prie d'accepter l'expression de mes meilleures salutations.

Bernard Accoyer



Président PNC-France
Ancien Président de l'Assemblée Nationale

Climat et énergie

Note de situation et perspectives

Au tournant du millénaire, l'approvisionnement de la France en électricité était assuré à un coût maîtrisé. Aujourd'hui, la réponse aux consommations de pointe est incertaine et le prix de l'électricité s'envole. Cette situation est d'autant plus préoccupante que nos objectifs climatiques exigent la décarbonation de notre économie et que la consommation d'électricité est appelée à croître considérablement pour remplacer les énergies fossiles.

Depuis une quinzaine d'années, la France a adopté une politique de développement exclusif des énergies renouvelables intermittentes (éolien et solaire) et visant, depuis 2012, à l'abandon de l'énergie nucléaire. Il est désormais établi par RTE et l'AIE (Cf. rapport de Janvier 2021) qu'une production fondée sur une large part de ces EnR et, *a fortiori*, en totalité (« 100% renouvelable ») est illusoire car elle reposerait, de façon irréaliste, sur des solutions technologiques qui n'existent pas aujourd'hui. C'est pourquoi le Président de la République a confirmé que le nucléaire, dont la production décarbonée est pilotable, continuera à constituer le socle de notre outil de production d'électricité.

Il appartiendra au Parlement de fixer au plus tôt les termes de la prochaine Loi de Programmation sur l'Énergie et le Climat. Dès lors qu'il est admis que l'énergie nucléaire restera l'outil majeur de production d'électricité, la réflexion doit porter sur le long terme, et couvrir l'ensemble des aspects résultant de ce choix. Sans prétendre à l'exhaustivité, PNC-France a répertorié les principaux points à débattre dans l'objectif de disposer d'une électricité à prix stable et accessible, répondant à nos objectifs climatiques:

- Prolongation de l'exploitation des réacteurs actuels aussi longtemps que possible, sous réserve de l'accord de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN).
- Construction le plus rapidement possible des 6 réacteurs annoncés à Belfort et engagement de 8 autres, afin de répondre *a minima* à l'estimation officielle des besoins en 2050. PNC-France, avec les Académies, considère que cette estimation doit être réactualisée sans délai, avec des hypothèses réalistes, ce qui conduira à engager la construction d'un nombre de réacteurs significativement plus élevé.
- Révision immédiate des textes de programmation en vigueur, qui conduisent à court terme à une insuffisance des moyens de production, face à l'évolution des besoins.
- Réduction des délais administratifs de traitement des dossiers d'autorisation de construction d'installations nucléaires, sans affecter leur niveau de sûreté.
- Engagement des travaux de CIGEO, installation de stockage géologique des déchets à l'instar de la Suède et de la Finlande et comme programmé par la quasi-totalité des pays nucléarisés.
- Reprise de la R&D sur la fermeture du cycle du combustible nucléaire et le développement des réacteurs surgénérateurs à neutrons rapides. La France disposerait ainsi pour de nombreux siècles de réserves de combustible, en toute indépendance. Simultanément, accélération du lancement des petits réacteurs modulaires (SMR).

La réussite de notre politique énergétique nécessite :

- Une information et un débat dépassionnés et objectifs sur le climat et l'énergie, sans opposer le nucléaire et les énergies renouvelables.
- La mise en œuvre d'un vaste plan de formation, en lien avec les entreprises de la filière, pour disposer des ingénieurs, techniciens et compagnons nécessaires à la réalisation du nouveau programme nucléaire dans les meilleures conditions.
- La restauration d'une capacité d'approvisionnement de la France en électricité sans risque de blackout, pour compenser la fermeture non réfléchie de moyens de production pilotables.
- La révision de l'organisation du marché européen de l'électricité, qui a provoqué l'explosion du prix de l'électricité, en l'asservissant artificiellement au prix du gaz. Elle doit être repensée en profondeur, dans le cadre des traités, afin que chaque pays, libre du choix des technologies qu'il souhaite exploiter, assume les conséquences de ses choix.